



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Liberté
Égalité
Fraternité

Cahors, le 12/12/25

Affaire suivie par : Steven CORS

DREAL-Unité Interdépartementale Tarn-et-Garonne / Lot

127 Quai Cavaignac

46000 CAHORS

steven.cors@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 0563917440

N/Réf : SCO/S 2025-0500

AIOT N° 0006806931

Copie : Préfecture

Le directeur régional

à

Monsieur le Directeur
Société FERVERT

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement ;

Demande d'autorisation environnementale du 1^{er} septembre 2025 – Installation de tri et transit de déchets dangereux et non-dangereux ;

Société FERVERT à Saint-Etienne-de-Tulmont.

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé sur le site servicepublic un dossier de demande d'autorisation environnementale rappelé en objet.

Suite à l'examen sur le fond de celui-ci il s'avère que des précisions sont nécessaires.

Je vous invite donc à apporter les précisions visées en annexe du présent courrier dans les meilleurs délais afin que celles-ci puissent être portées à la connaissance du public dans le cadre de la consultation en cours.

L'inspection note qu'aucune demande d'aménagement des prescriptions réglementaires applicables à l'installation n'est sollicitée.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur et par délégation
Le chef de l'unité-interdépartementale,

ANNEXE : RELEVE DES INSUFFISANCES
DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE

Les textes réglementaires applicables aux installations classées sont téléchargeables sur le site Internet <http://aida.ineris.fr>

Thème du dossier	Informations complémentaires à apporter	Prise en compte par l'exploitant, référence du § et page du dossier mis à jour
Etude d'impact/Boisement	<p>Dans le dossier il est constaté sur la parcelle AZ n°6 la présence d'un boisement trentenaire. Ce boisement doit être conservé.</p> <p>Préciser dans le dossier le devenir de ce boisement et notamment les mesures prises pour assurer sa conservation.</p>	
Etude d'impact/Gestion des eaux pluviales	<p>Le dossier indique la présence de trois ouvrages existants concernant la gestion des eaux pluviales.</p> <p>Les plans de récolelement de ces ouvrages sont attendus.</p>	
Etude d'impact/Gestion des eaux pluviales	<p>P75 et suivantes du document « description du projet » : « des incohérences sont présentes notamment concernant la régulation des débits du bassin 1 (ajutage ou pompe de relevage) et le double usage (défense incendie et gestion des eaux pluviales) du bassin 2. »</p> <p>Corriger ces incohérences.</p>	
Etude d'impact/Gestion des eaux pluviales	<p>Un plan synthétisant la gestion des eaux pluviales du site est attendu. Pour chaque bassin, indiquer la zone de collecte, le cheminement jusqu'à son exutoire y compris leur passage par le filtre planté de roseaux.</p>	
Etude d'impact/Gestion des eaux pluviales	<p>Dans le dossier, il est indiqué l'implantation d'un nouveau filtre planté de roseaux.</p> <p>Préciser dans le dossier les performances attendues suite à la mise en œuvre du filtre planté de roseaux.</p>	
Etude d'impact/Gestion des eaux pluviales	<p>Pour le bassin à créer, suite à l'extension, objet du présent dossier, justifier de l'absence de bassin versant amont intercepté et joindre les notes de calcul de dimensionnement de l'ouvrage, du diamètre d'ajutage et un plan coté du bassin ainsi qu'une coupe cotée de l'ouvrage de régulation.</p>	
Etude d'impact/Gestion des eaux pluviales	<p>L'implantation du bassin 4 semble entraîner la destruction d'une partie des bois qui devaient être conservés. De plus, cette implantation présente un risque de feux de cuvette avec propagation au bois adjacent.</p> <p>Préciser dans le dossier les éléments concernant ces points.</p>	

Thème du dossier	Informations complémentaires à apporter	Prise en compte par l'exploitant, référence du § et page du dossier mis à jour
Etude d'impact/Biodiversité	Intégrer dans le rapport une cartographie synthétisant les mesures compensatoires mises en place.	
Etude d'impact/Biodiversité	Concernant la création des mares, joindre une cartographie avec fond photographie aérienne détaillant le réseau de mares en intégrant leurs caractéristiques (superficie, profondeur, volume...).	
Etude d'impact/Biodiversité	Concernant la compensation zone humide, joindre également une cartographie sous photographie aérienne indiquant la délimitation de la zone humide avant travaux puis en juin 2024 lors de la visite d'ETEN.	
Etude d'impact/Biodiversité	Joindre dans le dossier le rapport de suivi de 2025 en complément du rapport de juin 2024.	
Etude de dangers	<p>Annexe 10 : Dans le dossier il est indiqué pour l'incendie du bâtiment B-stockage des fluides que les flux de 5 et 3 kW/m² sortent des limites de propriété sur une zone naturelle.</p> <p>Évaluer la possibilité de confiner sur site les flux thermiques.</p> <p>A défaut, préciser l'impact d'un éventuel incendie de ce bâtiment sur la zone naturelle, le cas échéant la propagation possible de l'incendie de cette zone naturelle vers d'autres cibles et le cas échéant les mesures proposées pour assurer l'absence de propagation d'un incendie du site vers l'extérieur.</p>	
Etude de dangers	<p>Le dossier indique que : « A ce jour, le site se structure pour accepter les véhicules électriques, l'équipe se forme pour le permettre. ».</p> <p>Les risques et moyens mis en œuvre pour la gestion des véhicules électriques ne sont évoqués que de façon succincte dans le dossier.</p> <p>Préciser dans le dossier l'organisation prévue pour la gestion des véhicules électriques, notamment la localisation de la zone d'immersion, les risques précis ainsi que leur qualification et quantification.</p>	